



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conditions d'attribution

Question écrite n° 70470

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer demande à M. le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir lui indiquer, académie par académie, le nombre de candidats au baccalauréat de la session 2001 qui ont obtenu ce diplôme avec mention très bien et qui poursuivent un cursus universitaire. Le ministère ayant décidé d'ouvrir la possibilité d'obtention d'une bourse de mérite en faveur de cette catégorie de bacheliers, il aimerait connaître par ailleurs, toujours académie par académie, et pour l'année universitaire 2000-2001, le nombre d'entre eux qui ont obtenu une telle bourse de mérite. Il souhaiterait également connaître la répartition des bénéficiaires par orientations universitaires (préparation au concours d'entrée à l'ENA et à l'ENM, 1re année de médecine, année préparatoire à un concours d'entrée dans une grande école scientifique, etc.).

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70470

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7183